

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tel : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/04/2015.

3. Objet du marché

Mission de CSPS (niveau 2) pour les travaux d'aménagement de la ZAC EURORENNES

Tranche ferme : Mission CSPS sur les secteurs Paysage Construit et Féval, Place de la gare, Beaumont, Solferino, Alma, Petits Ateliers.

Tranche optionnelle 1 : Mission CSPS sur le secteur Colombier.

Tranche optionnelle 2 : Mission CSPS sur le secteur Quineleu.

Tranche optionnelle 3 : Mission CSPS sur le secteur Louis Armand.

Tranche optionnelle 4 : Mission CSPS sur le secteur Axe des Gares.

4. Durée du marché

Le délai global d'exécution est de 60 mois à compter de la date de notification du marché
Date prévisionnelle de démarrage des prestations ou travaux : Septembre 2018.

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Le jugement des offres est basé sur les critères suivants :

Prix des prestations (60 %)

Valeur technique (40 %)

9. Renseignements administratifs et techniques

Les questions sont à poser via la plateforme de dématérialisation <https://territoires.achatpublic.com>. Les réponses seront également transmises via cette plateforme à l'ensemble des entreprises inscrites.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abélard – 35000 RENNES.

11. Date limite de remise des plis

Vendredi 13 juillet 2018 à 12h00

12. Date d'envoi à la publication

Mercredi 20 juin 2018